

**Bourses Science en exil – volet étudiantes et étudiants**  
**Fonds de recherche du Québec (santé, nature et technologie, société et culture)**  
**FRQS, FRQNT, FRQSC**  
**2025-2026**

Document à l'intention des personnes candidates

**Date limite : en tout temps ou jusqu'au moment où le montant de l'enveloppe du programme sera atteint.**

---

## INTRODUCTION

Les chercheuses et chercheurs en exil en raison d'une situation d'urgence dans leur pays sont confrontés à des défis considérables lorsqu'ils et elles tentent de poursuivre leurs travaux de recherche dans un nouvel environnement. La population de leur pays d'origine peut être en proie à des situations compromettant leur sécurité immédiate, leur vie, leur santé, leurs biens ou leur environnement. Le programme vise à faciliter l'accès aux bourses de formation du FRQ pour la population étudiante en provenance d'un pays en proie à une situation de d'urgence. Les soutiens mis en place peuvent aider la personne étudiante en exil en fournissant des bourses en recherche (avec mémoire ou thèse), ainsi que des possibilités de formation linguistique et de réseautage grâce à la collaboration des établissements d'enseignement supérieur québécois.

## DESCRIPTION COMPLÈTE DU PROGRAMME, DES CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ ET DES RÈGLEMENTS

[Cliquez ici](#) pour obtenir la description complète du programme. Pour être admissible à ce programme de bourses, la personne candidate doit :

- ✚ Détenir un passeport du pays d'origine valide à la date de dépôt de la demande;
- ✚ Détenir (ou avoir fait la demande) un titre de séjour (demande de réfugié(e) ou visa ou encore toute autorisation de voyage d'urgence émise par Immigration et Citoyenneté Canada, permettant d'étudier dans un établissement d'enseignement supérieur);
- ✚ Justifier sa demande (ex. : sans cette bourse, l'avenir professionnel et scientifique de la personne, de même que sa sécurité, pourrait être compromis, raison sécuritaire, impact sur la recherche etc...);
- ✚ Ne pas avoir débuté son programme de formation;
- ✚ Travailler sur un projet de recherche ou effectuer un stage dans l'un des domaines de recherche couverts par les FRQ (voir section suivante de ce document);
- ✚ Avoir la confirmation que la personne assurant la direction de la recherche ou du stage accepte la personne étudiante dans son équipe;
- ✚ Prévoir une présence physique continue au Québec pendant toute la durée du financement, excluant les périodes de relâche prévues au calendrier scolaire. Les personnes candidates qui poursuivent leur formation en cotutelle sont également soumises à cette règle. Dans leur cas, un séjour d'étude dans le pays visé par la cotutelle n'est pas permis;

- ✚ Présenter un dossier complet;
- ✚ Être sélectionnée par un établissement d'enseignement québécois.

## DOMAINES DE RECHERCHE DES TROIS FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC

### ✚ Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS)

Recherche en santé, y compris la recherche fondamentale, clinique et épidémiologique, la recherche en santé publique, la recherche sur les services de santé.

### ✚ Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT)

Recherche dans les domaines des sciences naturelles, des sciences mathématiques et du génie.

### ✚ Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

Recherche dans les domaines des sciences sociales et humaines, ainsi que dans ceux de l'éducation, de la gestion, des arts et des lettres.

## DURÉE, MONTANT DU FINANCEMENT ET LIMITE

La durée du financement et le montant de la bourse sont variables selon le programme de formation ou le stage. L'unité reliée au programme d'études de la personne candidate ou de la directrice, directeur de recherche doit fournir une contrepartie de 25% de la bourse comme suit :

PROGRAMME (DURÉE DE LA BOURSE)	Unité, directrice, directeur de recherche	FRQ	TOTAL
<b>MAÎTRISE (2 ANS)</b>	5 000\$ par année; 10 000\$ au total	15 000\$ par année; 30 000\$ au total	20 000\$ par année; 40 000\$ au total
<b>DOCTORAT (3 ANS)</b>	6 250\$ par année; 18 750\$ au total	18 750\$ par année; 56 250\$ au total	25 000\$ par année; 75 000\$ au total
<b>POSTDOCTORAT (2 ANS)</b>	11 250\$ par année; 22 500\$ au total	33 750\$ par année; 67 500\$ au total	45 000\$ par année; 90 000\$ au total

Pour les montants des programmes de stage en milieu de pratique, veuillez-vous référer aux pages Web des programmes concernés ([Bourse Tremplin – FRQS](#) et [BSMP – FRQSC](#)).

**IMPORTANT : Ce programme est ouvert en tout temps ou jusqu'au moment où le montant de l'enveloppe du programme sera atteint.**

## PROCESSUS DE MISE EN CANDIDATURE ET SÉLECTION À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

### Étape 1 : Trouver une personne pour superviser les études, le stage ou le postdoctorat

La personne candidate doit d'abord trouver une personne (directrice, directeur de recherche) acceptant de diriger son projet de recherche de maîtrise, de doctorat, de postdoctorat ou son stage.

### Étape 2 : Préparer sa candidature

✚ La personne candidate intéressée à postuler à ces bourses doit [cliquer ici](#) pour remplir le formulaire de candidature. Prière de laisser le formulaire en format PDF interactif. Il est possible de l'enregistrer et d'y revenir par la suite.

✚ Liste des pièces à joindre :

1. Copie de la page d'identification d'un passeport du pays d'origine valide à la date de dépôt de la demande;
2. Relevés de notes officiels du baccalauréat ainsi que de la maîtrise et du doctorat, avoir détenu (ou détenir) un poste de professeure ou professeur / chercheuse ou chercheur dans un établissement universitaire ou avoir complété son postdoctorat lorsqu'applicable;
3. Titre de séjour ou preuve qu'une demande a été faite (courriel, accusé de réception, etc.);
4. Lettre de présentation/motivation de la personne candidate, incluant le justificatif de sa demande (ex. : sans cette bourse, la sécurité de la personne pourrait être compromise par un retour forcé dans son pays);
5. Formulaire d'acceptation ([cliquer ici](#)) de la personne qui supervisera la recherche (directrice, directeur de recherche).

### Étape 3 : Soumettre son dossier de candidature

✚ La personne candidate doit transmettre son dossier de candidature **complet** par courriel à [esp-bourses@esp.umontreal.ca](mailto:esp-bourses@esp.umontreal.ca).

✚ Le dossier de candidature peut être soumis dès qu'il est prêt. Il n'y a pas de date limite.

### Étape 4 : Évaluation des dossiers de candidature par les ESP

✚ L'évaluation des dossiers sera effectuée par un comité des ESP sur la base des critères d'évaluation proposés par le FRQ. Pour obtenir le détail de tous les critères d'évaluation par programme, [cliquer ici](#).

✚ Les ESP transmettent au Fonds de recherche du Québec le nom des candidates et candidats retenus.

✚ Les ESP aviseront chaque personne candidate, par courriel, avec copie conforme à l'unité, de la décision de recommander ou non le dossier auprès du FRQ.

## Étape 5 : Évaluation des dossiers de candidatures par le FRQ

- ✚ Le FRQ invitera les personnes candidates recommandées par les ESP à se créer un compte sur la plateforme FRQnet et à remplir et soumettre un formulaire de demande. La directrice ou le directeur de recherche devra également remplir un formulaire électronique.
- ✚ Le FRQ diffuseront la décision officielle aux récipiendaires dès que le processus d'examen des candidatures sera terminé.

### INFORMATION

**Pour toute information supplémentaire sur la procédure à l'UdeM**, n'hésitez pas à communiquer avec :

[M<sup>me</sup> Nathalie Bélanger](mailto:Nathalie.Belanger@esp.umontreal.ca), Technicienne en administration  
Bureau des bourses  
Études supérieures et postdoctorales (ESP)  
[ESP-Bourses@esp.umontreal.ca](mailto:ESP-Bourses@esp.umontreal.ca)

**Pour toute information supplémentaire sur votre admissibilité à la bourse**, n'hésitez pas à communiquer avec le Fonds du Recherche du Québec, à l'adresse : [science.exil@frq.gouv.qc.ca](mailto:science.exil@frq.gouv.qc.ca)